



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E100985

VALABLE JUSQU'AU 31/12/2025

ÉDITÉ LE

05/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/10/2024  
5 000

Raison sociale : J M A

4 RUE DU HERISSON  
44750 QUILLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC SAINT NAZAIRE 492193420RC

Téléphone : 02 40 88 19 72

Fax :

Portable : 06 08 21 27 57

Siret : 492 193 420 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5417574

Site Internet :

E-mail : jma.quilly@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 106087710002

Responsabilité légale :

AGASSE JEAN-MARC GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 10608771D-0002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien) | 04/11/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.